



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

**QUATRE CENT TRENTE-SEPTIÈME
SÉANCE ORDINAIRE DU
5 FÉVRIER 2020, À 19 H 30, À LA
SALLE DU CONSEIL DE VILLEBOIS**

SONT PRÉSENTS

André Elliott
Président

Gérard Bégin
Conseiller

Michel Donald Desbiens
Conseiller

SONT ABSENTS

Gaétan Vandal
Conseiller

Jocelyn Girard
Conseiller

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Caroline Chrétien, officière municipale.

IL Y A QUORUM

M. André Elliott, préside la séance et M^{ME} Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 19 h 30.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

1. Adoption de l'ordre du jour

V-437-LV-2424

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS,
DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2020;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 5 février 2020;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Divers;
 - 5.1. Approbation de l'« Entente relative à la protection contre l'incendie » pour les années de 2020 à 2024;
 - 5.2. Attestation de conformité de l'utilisation des compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales aux objectifs du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ».
6. Période de questions;
Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2020

V-437-LV-2425

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE
PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2020 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 5 février 2020

V-437-LV-2426

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS,
DÛMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 22 janvier 2020 de la localité de



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

Villebois pour un montant total de 33 967.51 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste préparée par l'officière municipale, M^{me} Caroline Chrétien, au 5 février 2020.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Caroline Chrétien, officière municipale, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Caroline Chrétien
Officière municipale

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

5. Divers

5.1. Approbation de l'« Entente relative à la protection contre l'incendie » pour les années de 2020 à 2024;

CONSIDÉRANT QUE suite à une rencontre du comité intermunicipal d'incendie du secteur nord de l'Abibiti-Ouest et Baie-James à la municipalité de Normétal le 30 janvier 2020, une nouvelle entente de service a été suggérée;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre les municipalités avaient demandé de payer collectivement les factures d'entraide incendie;

CONSIDÉRANT QUE la Localité de Villebois est en accord pour signer l'entente de services incendie avec la municipalité de Normétal et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024 inclusivement.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

D'APPROUVER l'entente de service incendie pour la période du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2024 inclusivement et de procéder à la signature du document par le président, M. André Elliott et l'officière municipale, Mme Caroline Chrétien.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2. Attestation de conformité de l'utilisation des compensations distribuées pour l'entretien courant et préventif des routes locales aux objectifs du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ».

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 98 480 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civil 2019;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

V-437-LV-2428

SUR PROPOSITION DE M. MICHEL DONALD DESBIENS, DUMENT APPUYÉE PAR M. GÉRARD BÉGIN, IL EST RÉSOLU :

QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes et dont la responsabilité incombe au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois conformément aux objectifs du « Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

6. Période de questions

Six personnes assistent à la séance. Les questions posées portent principalement sur :

- Budget 2020;
- Comité intermunicipal incendie.

7. Levée de l'assemblée

V-437-LV-2429

SUR PROPOSITION DE M. GÉRARD BÉGIN, DÛMENT APPUYÉE
PAR M. MICHEL DONALD DESBIENS, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 20 h 00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



**GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL**

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÉGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Président

Secrétaire

Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James